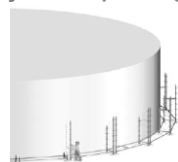


| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | 14H00 |
| Public(s) concerné(s) | Personnel de chantier ayant une expérience significative en montage d'échafaudages, dans le cadre d'une équipe dirigée par un chef d'équipe ou chef de chantier. |
| Pré - requis | <ul style="list-style-type: none"> > Avoir suivi une formation « monte ur d'échafaudages » suivant le référentiel SFECE ou bien être titulaire du CQP « monte ur d'échafaudages ». > Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes et dessins) et à l'exercice de la fonction. > Aptitude aux travaux en hauteur. > Avoir pratiqué le montage d'échafaudages fixes. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 2 Maximum : 10 |
| Objectifs pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> > Réactualiser la connaissance des risques et savoir les maîtriser. > Réactualiser les règles essentielles de montage et démontage. > Optimiser l'utilisation des notices et plans de montage ainsi que les modes opératoires spécifiques au chantier. |
| Titre et qualité du formateur | Formateur agréé par le Syndicat Français de l'Echafaudage du Coffrage et de l'Etalement. |
| Moyens Pédagogiques | Vidéo projection, notices, plans de montage d'échafaudages ainsi que divers documents (pancartes, fiches d'expression de besoins, etc...) Echafaudages. |



Programme

1. Partie théorique (50 % de la durée totale de la formation)

Introduction

- > Présentation de l'assemblée, des objectifs et des références de la formation.
- > La réglementation spécifique aux échafaudages.

Les principaux types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation

- > Les composants préfabriqués : cadres ou multidirectionnels.
- > Les échafaudages roulants selon la norme NF EN 1004.
- > Les tours roulantes.
- > Les classes d'échafaudages, les types de chargement.

De la mise en œuvre à l'utilisation d'un échafaudage

- > La responsabilité des différents acteurs, du montage à l'utilisation.
- > L'analyse des risques et la distribution des rôles en fonction du cadre réglementaire.
- > La composition d'une équipe de montage.

Les documents techniques

- > Les notices et les plans de montage.
- > Les croquis.
- > La nomenclature.

1. Partie théorique (suite)

L'aire de travail

- > Son organisation.
- > La réception, le stockage, le conditionnement pour le transport du matériel.
- > L'examen de l'état de conservation des éléments.

Le montage / démontage en sécurité

- > Les protections collectives (ordre de montage, garde-corps de montage en sécurité).
- > Le harnais de sécurité, son cadre réglementaire, ses accessoires (longes, mousquetons, points d'accrochage).
- > La prévention du risque de chute de matériel et les mesures compensatoires.
- > Les risques et les mesures de prévention liés à la manutention.

2. Partie pratique par étude de cas (50 % de la durée totale de la formation)

Dispositions techniques

- > La résistance et la stabilité de la structure.
- > Les configurations particulières (console de départ, poutre de franchissement, interruption de poteaux, ...).

Plan de montage

- > Décryptage et complément de plan.
- > Réalisation de croquis.
- > Etablissement d'une nomenclature.

3. Evaluation pratique

Etude de cas

4. Evaluation théorique

Questionnaire à choix multiples

A l'issue de la formation et après évaluation, un certificat nominatif de formation à l'entête du Syndicat Français de l'Echafaudage du Coffrage et de l'Etalement sera envoyé à l'employeur.

Renouvellement préconisé tous les 5 ans.